

COMCOM INFOS n°6

Pays de Sierentz



Koetzingue



Stetten

JUIN 2011

Page 2

Editorial

Pages 3/4

Budget 2011

Pages 4/5

Environnement

Pages 6/7

Les sentiers de découverte
du Pays de Sierentz

Page 8

Développement
du Territoire

Page 9

Petite enfance
Le mois de l'Europe

Pages 10/11

Du côté des animations

Page 12

En bref
Du côté des communes



Beaucoup de bonnes nouvelles dans ce nouveau numéro de ComCom Infos Pays de Sierentz, 6^{ème} édition.

Tout d'abord, concernant :

- Les animations été avec ses 136 activités (camp ados, 4 en 1, Reiningue, stages Anim'Été) et autant d'inscrits. Bienvenue à tous ces jeunes à qui nous souhaitons de bonnes vacances réparatrices, riches en émotions et culturellement enrichissantes.

- La pépinière d'entreprises dont le premier coup de pelle est attendu pour cet été.

- La découverte de la mare pédagogique de Koetzingue.

- L'embauche d'une ambassadrice du tri des déchets...

Dans ce numéro, vous découvrirez également une idée de promenade en famille pour cet été avec le nouveau plan des sentiers découvertes. Des sentiers entièrement fléchés, pour vous guider dans notre magnifique Pays de Sierentz, avec des vues splendides sur le Kaiserstuhl, le Blauen, le Berner Oberland, le Jura Suisse, la ligne bleue des Vosges.

Une occasion aussi pour découvrir nos collines, nos villages avec leur patrimoine via des panneaux explicatifs : l'histoire des villages, le type d'architecture, l'emplacement de villages aujourd'hui disparus,...

A n'en pas douter, ce n°6 se révèle être une nouvelle édition riche en informations.

Merci à la commission communication.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Vice-Président, Gérard BRUETSCHY,
Maire de Schlierbach

Bienvenue à notre ambassadrice du tri

Depuis le 1er juin, Noémie Schnoebelen a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes en tant qu'ambassadrice du tri. Parmi ses missions, informer, conseiller et répondre aux interrogations des habitants sur le tri et la valorisation des déchets, assurer le suivi de la collecte des ordures ménagères. L'objectif est d'améliorer la qualité du tri sur notre territoire et de réduire le poids des ordures ménagères de chacun pour permettre une meilleure maîtrise des coûts des déchets qui pèsent sur la collectivité et d'agir en même temps encore un peu plus pour l'environnement.

Recrutée dans le cadre du dispositif Eco-Emballages, sa formation de Master professionnel "Gestion de l'environnement et développement durable" et son expérience professionnelle dans la gestion des déchets à la Communauté Urbaine de Nice Côte d'Azur lui permettront de mener à bien ses missions de proximité auprès des habitants (animations de stands, interventions en déchetteries, dans les écoles, lors de manifestations, information de porte à porte, etc.).

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz.



BUDGET 2011

Un budget 2011 de 10 989 514 €

Budget principal	5 418 525 €
Budget Déchets	2 192 653 €
Budget Alimentation en eau potable	1 820 887 €
Budget Assainissement	1 557 449 €

Stabilité fiscale, du prix du m³ d'eau et de la participation à l'assainissement. Priorité à la réalisation de la Pépinière d'Entreprises à Schlierbach, l'Enfance et à la Jeunesse.

Taux d'imposition

- taxe d'habitation : 2,14%*
- taxe sur le foncier bâti : 1,45%*
- taxe sur le foncier non bâti : 6,91%*
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 9,81 %
- prix du m³ d'eau vendu aux communes ou syndicats 0,32€ HT,
- cotisation foncière entreprise : 2,41 %
- participation des syndicats aux charges d'exploitation et d'investissement de la station d'épuration cumulées à 0,46€ HT par m³ d'eau distribué.

*Ces taux intègrent le transfert des fractions des parts départementales et régionales.

Le développement économique

2 450 000 € ont été inscrits pour la réalisation de la Pépinière d'entreprises à Schlierbach dont les travaux démarrent cet été. Ce montant important, 45% du budget principal, représente le coût total de l'opération.

L'enfance et la jeunesse : optimiser l'accueil des tout petits

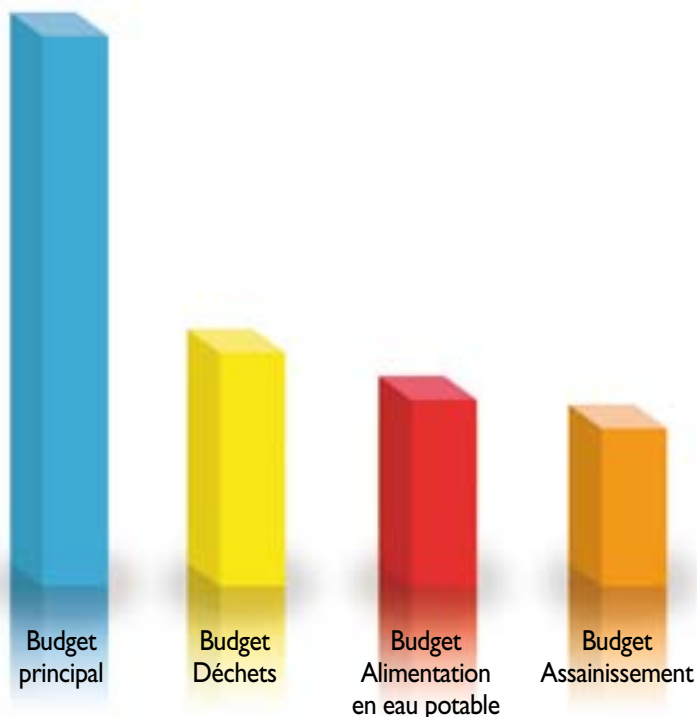
Les crèches "les 3 cygnes" à Landser, "les Lucioles" à Sierentz, et le Relais Assistantes Maternelles travaillent en complémentarité pour optimiser l'accueil des tout petits et répondre à vos questions ; multiples animations renouvelées pour les 4 / 17 ans, à la journée ou en séjour, été et hiver ; découverte de la nature ; site d'éducation à l'environnement ; partenariat avec Anim'Eté ; réseau d'aide spécialisée à l'Enfance en difficulté ; centre sportif ; les transports scolaires concernent 677 jeunes à destination du Collège F.DOLTO et du Lycée J. MERMOZ. Soit 21 % du budget principal, soit 1 130 000 €.

Et aussi

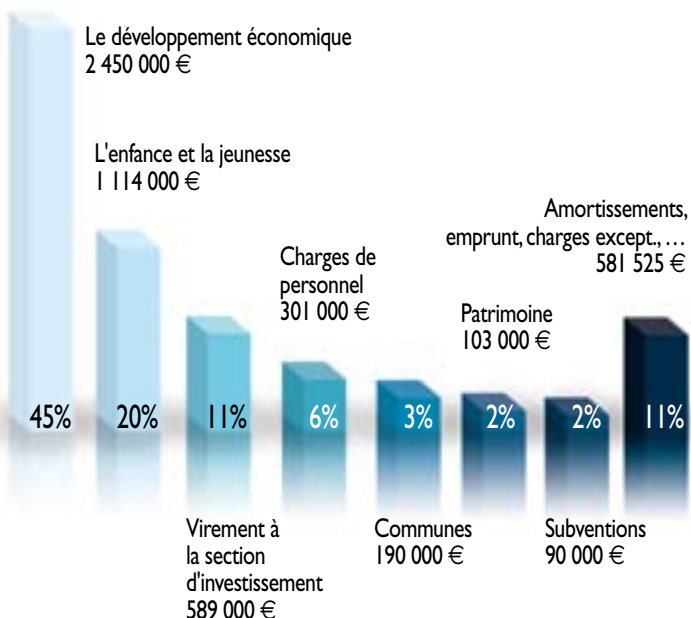
Au service des communes, à travers le diagnostic accessibilité voirie et bâtiments communaux pour 40 000 €, le balayage de la voirie pour 50 000 €, l'achat de sel de déneigement pour 20 000 €, la mise en place de l'accès partenaire à Infogéo68 nouvelle formule, le développement d'un système d'information géographique pour 10 000 €, la charte de développement pour 70 000 €, etc. Pour un total de 190 000 €.

Au service des habitants par la poursuite des permanences au service des particuliers CAUE, Cyber base emploi.

L'entretien du patrimoine (bâtiments communautaires dont les crèches) 103 000 € ; les subventions aux divers organismes et associations, Maison de l'Emploi, Euro district Tri national de Bâle (ETB), Internationale Bau-Ausstellung (IBA), Collèges F.DOLTO de Sierentz et Lucien HERR d'Altkirch, Sud Alsace



Le budget principal est celui par lequel s'exerce l'ensemble des compétences de la Communauté de Communes, à l'exception des déchets, de l'eau potable et de l'assainissement, qui ont un budget séparé.



initiative, Pays de Saint-Louis, GAL, pour 90 000 € ; le remboursement des emprunts 76 000 €.

Les frais de personnel pour 300 400 €, soit moins de 6% du budget principal pour assurer le fonctionnement de notre Communauté de Communes.

La protection de notre environnement : 10 375 tonnes de déchets

Elle passe par le budget déchet d'un montant total de 2 192 653 € pour assurer :

- la collecte des ordures ménagères 2 959t en 2010, toujours inférieure au seuil de 3 000t malgré l'augmentation de la population.
- le fonctionnement des deux déchetteries à Sierentz et à Bartenheim, la gestion du parc de bornes d'apport volontaire dans les communes,
- la valorisation et le traitement de nos déchets que vous y apportez : 7 109t en 2010 (encombrants 1 241t, bois 307t, métaux 257t, D3E (Déchets Equipements Electriques Electroniques) 152t, déchets ménagers spéciaux 32t, gravats 1 345t, déchets verts 2 404t, papier carton 864t, bouteilles plastiques 117t, verre 675t...).

Le tout représentant 10 375t de déchets.

Le maintien de la qualité et la gestion de l'eau potable : 1 858 016 m³ produits

Ce service a son propre budget, soit 1 820 887 € pour 2011, exploitation et investissement confondus.

La Communauté de Communes a compétence en matière d'adduction d'eau potable, elle livre l'eau aux communes et syndicats qui en assurent la distribution aux foyers (plus de 25 000 habitants). En 2010, la Communauté de Communes a puisé 1 858 016 m³.

Réseau qu'il faut entretenir, faire fonctionner et qui nécessite des investissements importants.

Le traitement de nos eaux usées : 1 951 490 m³ traités

Comme l'eau, l'assainissement est un service indépendant, son budget 2011 est de 1 557 449 €.

En 2010, la station d'épuration a traité 1 951 490 m³, produit 267,30t de boues sèches qui ont été épandues par 9 agriculteurs dans le cadre d'un plan sur 25 parcelles (72,73 ha). Cette installation préserve la nappe phréatique dans laquelle nous puisons l'eau potable.

Le budget permet de faire fonctionner la station d'épuration, les 4 postes de refoulement ainsi que les déversoirs d'orage, d'entretenir le matériel, de faire les dépenses d'investissement nécessaires et de rembourser les emprunts.

ENVIRONNEMENT

Exploitants agricoles, Associations, entreprises, collectivités et particuliers

Vous avez des projets innovants dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme.

Par son adhésion au GAL (Groupe d'Action Locale) du Sundgau, la Communauté de Communes peut vous aider.

AXES	OBJECTIFS	BENEFICIAIRES
Environnement	Soutenir la mise en œuvre de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la biodiversité ainsi que la qualité des masses d'eau.	Exploitants agricoles.
Diversification agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des circuits courts et la vente directe de produits fermiers. • Diversifier les exploitations vers des activités à vocation touristique et de loisirs. • Développer des offres de services d'origine agricole. 	Exploitants agricoles ou autres bénéficiaires.
Promotion des activités touristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un hébergement touristique de qualité, adapté au milieu rural. • Elaborer des produits touristiques centrés notamment autour de l'itinérance et des loisirs de plein air. • Renforcer l'identité touristique du territoire et de la coopération entre acteurs touristiques du tourisme rural. 	Particuliers, associations, entreprises, collectivités territoriales, structures intercommunales, offices de tourisme et syndicats d'initiative, les Pays.
Conservation et mise en valeur du Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver le patrimoine naturel et culturel rural, entre outil de connaissance et vecteur de mémoire. • Renforcer l'identité du territoire à travers des actions culturelles. 	

Le Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) adopté par la Com Com peut également apporter une aide financière et technique pour certains projets.

Contacts :

- L'équipe d'animation LEADER du GAL du Sundgau : 03 89 25 49 82 ou pays.sundgau@wanadoo.fr
- Vincent LICHTLE, agent de développement à la Com Com du Pays de Sierentz : 03 89 28 59 11 ou vincentlichtle.ccps@orange.fr

Des travaux à la mare pédagogique de Koetzingue

Des travaux visant à une meilleure gestion de l'eau au sein de la zone humide intercommunale à Koetzingue ont été menés ces derniers mois par la Commune, de concert avec le naturaliste Michel Heyberger. Cette mare pédagogique fait partie du site d'éducation à l'environnement (avec la haie et le verger) qui a pu voir le jour grâce au concours financier du Conseil Général du Haut-Rhin et de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz.

En 2007, la première priorité pour la mare pédagogique gérée par la Communauté de Communes était d'extraire les exogènes, soit les peupliers. Tout le site a été planté, il y a une trentaine d'années, par des rangées de peupliers hybrides et creusé de drains pour l'assécher.

Après ouverture de l'espace en 2009 afin que le site puisse exprimer ses potentialités et reçoive un maximum de lumière pour favoriser la strate herbacée, une nouvelle opération visait à curer les fossés et l'étang.

Le fond de l'étang, à sec au moment des travaux, était colonisé en abondance par des boutures de saule qui menacent, à terme, de le colmater. Toutes ont été éliminées ainsi que quelques touffes de salicaire commune.

Le bois mort a été sorti. Les fossés à l'est et l'ouest ont été réouverts et débarassés de leurs embâcles pour y amener de la lumière et diminuer l'eutrophisation par la matière organique qui s'y accumule.

Empêcher l'assèchement

Les deux drains qui avaient été creusés pour assécher le site ont été fermés. Jusqu'à présent, le fossé se vidait vers l'ouest, car, c'est sa pente naturelle.

La buse, sous le chemin rural, est située bien plus haut que le niveau de l'étang et le fossé forestier à l'est n'est jamais alimenté.

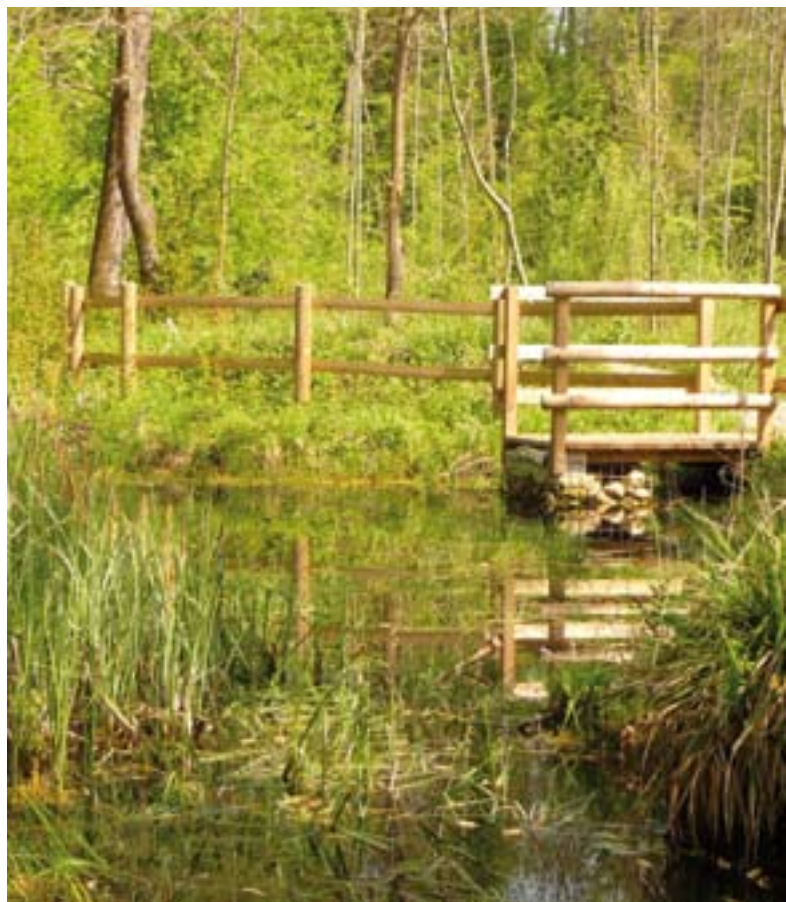
Il s'agit, par un système de siphon, de contrôler le niveau le plus haut de l'étang et du fossé à l'ouest en recreusant celui-ci pour supprimer la contre-pente, en installant un siphon sous le chemin rural: "il permettra au trop plein de s'écouler dans le fossé forestier à l'est puis dans le ruisseau coulant vers Waltenheim".

Ce système sera plus pérenne qu'un barrage en planches ou qu'un moine et fonctionnera passivement.

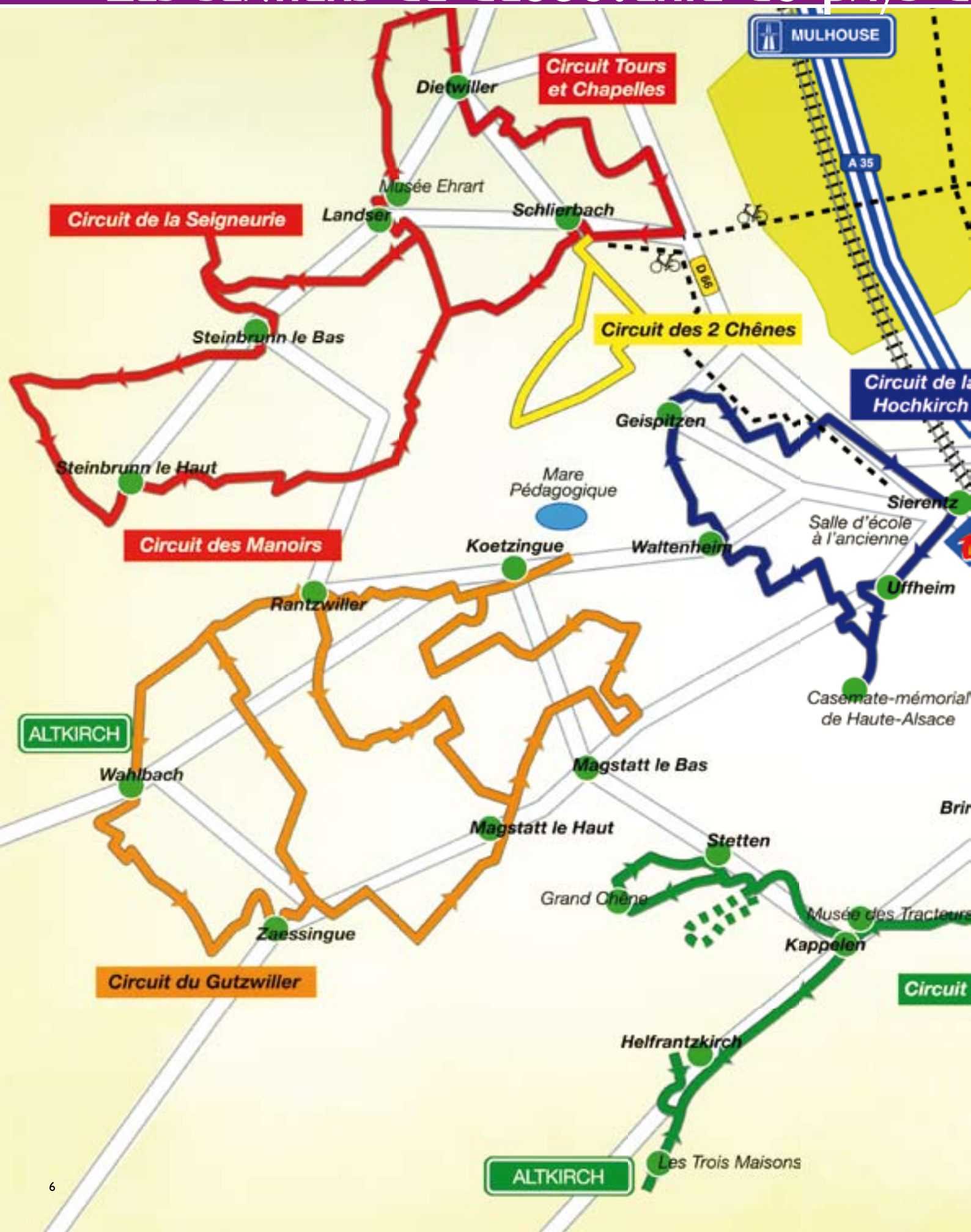
De nouvelles petites mares

Pour Michel Heyberger, il serait "très utile de créer, dans l'étang, de nouveaux trous : ceux-ci servent de refuge quand l'eau baisse. Les à-secs temporaires sont intéressants car ils évitent aux poissons de s'installer. Leur présence est très préjudiciable au peuplement par les batraciens et les odonates. Mais ces groupes ne peuvent supporter des périodes d'à-sec au cours de leur cycle de développement qu'en automne seulement".

Les idées ne manquent donc pas pour continuer à faire de cette zone humide un bel exemple de biodiversité...



LES SENTIERS DE DÉCOUVERTE DU PAYS d'





HOCHKIRCH

Sierentz, Uffheim, Waltenheim, Geispitzen.
Lieu de départ : Dépôt incendie de Sierentz.
Parcours : 13 km.
Durée : 4h.

SEIGNEURIE

- "Tours et chapelles" : Schlierbach, Landser, Dietwiller.
Lieu de départ : Salle polyvalente de Schlierbach.
Parcours : 13,3 km.
Durée : 4h.
- "Manoirs" : Les deux Steinbrunn, Landser.
Lieu de départ : Mairie de Steinbrunn-le-Haut.
Parcours : 22 km.
Durée : 6h.

GUTZWILLER

Koetzingue, Rantzwiller, Wahlbach, Zaessingue, les deux Magstatt.
Lieu de départ : Aire de repos en face du stade de Koetzingue.
Parcours : 16 km.
Durée : 5h.

MUEHLGRABEN

Bartenheim, Brinckheim, Kappelen, Stetten, Helfrantzkirch.
Lieu de départ : Mairie de Bartenheim.
Parcours : 16 km.
Durée : 4h.

KEMBS

- Circuit des 2 canaux : Lieu de départ : Mairie de Kembs.
Parcours : 5 km.
Durée : 1 h 30.
- Circuit vert : Lieu de départ : Salle polyvalente.
Parcours : 8 km.
Durée : 2 h 30.
- Circuit "Ile du Rhin" : Lieu de départ : Mairie annexe à Loechlé.
Parcours : 8 km.
Durée : 2 h 30.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Une pépinière pour 10 entreprises réparties sur 1200 m² de locaux tertiaires et techniques

La Communauté de Communes construit à Schlierbach la Pépinière d'entreprises du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières. Le projet marque la volonté de générer une dynamique de territoire afin de favoriser la création d'entreprises et d'emplois.

Une pépinière d'entreprises est :

- une réponse aux nouvelles et jeunes entreprises à la recherche de locaux à un prix attractif et dotés de services communs,
- une vitrine, un lieu identifié par les créateurs d'entreprises et les entreprises existantes du territoire qui favorise les échanges et encourage la création d'entreprises. Les créateurs d'entreprises sont accueillis pour une durée de 23 mois leur permettant de développer leur activité dans les meilleures conditions.

La pépinière, située dans l'axe de la voie principale d'accès de la zone d'activité de Schlierbach, offrira une bonne lisibilité de ses bâtiments insérés dans un cadre de verdure. Elle pourra héberger 10 entreprises dans 5 locaux artisanaux et 5 locaux tertiaires, avec des services communs : hall d'entrée, accueil, salle de réunion, bureau de gestion, reprographie, toilettes, vestiaire, douches et locaux techniques d'une surface totale de plus de 200m².

Les travaux de construction d'un montant estimé à 1 684 488 € HT ont été attribués suite à l'appel d'offres du 4 avril 2011. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Bureau d'Architecte Dietschy Rey Lesage Weinmann, à Mulhouse, et permet de bénéficier des financements de l'Etat, de la Région, du Département du Haut Rhin et du Pays de Saint-Louis :

- Fond National d'Aménagement et de Développement des Territoires 403 698 €
- Dotation de Développement Rural 178 360 €

- Région Alsace 418 560 €
- Département du Haut-Rhin 236 842 €
- Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières 50 000 €

Le montant restant à la charge de la Communauté de Communes est de 397 028 € (23,5% du coût total HT), qui sera financé par emprunt et autofinancement.

Début des travaux été 2011, achèvement été 2012.

TER : futurs changements sur la ligne Mulhouse– Saint-Louis–Bâle

L'arrivée du TGV Rhin-Rhône nécessite de redéfinir la grille horaire des dessertes et doit également permettre d'améliorer la couverture régionale à partir de décembre 2011 :

Systematisation de la politique de desserte

Répétitivité horaire tout au long de la journée (minute de départ et d'arrivée constante pour une même mission).

Niveau d'offre visé en semaine

2 trains omnibus/heure + 2 TER 200 en heure de pointe.
1 train omnibus et 1 TER 200 toutes les heures le reste de la journée.

Niveau d'offre visé le week-end

1 train omnibus et 1 TER 200 toutes les 2 heures. Renfort de desserte par des omnibus en pointe le samedi et par des TER 200 le dimanche soir.

Plus d'informations dans notre ComCom Infos de décembre 2011.

Interview d'une assistante maternelle



Pour ce numéro, Alexandra Heinimann, animatrice du Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, s'est entretenue avec une assistante maternelle agréée, domiciliée à Schlierbach.

1/Depuis quand exercez-vous le métier d'assistante maternelle ?

"Ça fait maintenant 4 ans, j'ai commencé en 2007."

2/Combien d'enfants accueillez-vous ?

"J'ai un agrément pour 6 enfants et je n'ai plus de disponibilité, pour l'instant. Je m'occupe de 5 enfants scolarisés (le matin avant l'école, à midi et après l'école) et un bébé, mais j'ai commencé avec un enfant et un bébé."

3/Vous avez dû faire la formation assistante maternelle de 120 heures, qu'en pensez-vous ?

"Elle m'a beaucoup apporté et a été très enrichissante, mais ce serait bien si de temps en temps, on pouvait faire une formation complémentaire... parce que le métier évolue chaque jour."

4/Comment se déroule une journée type avec 6 enfants ?

"La journée commence à 7 h avec l'accueil du bébé, ensuite j'accueille un enfant à 7h30 que j'accompagne à l'école (avec le bébé) à 8h10... Ensuite, je m'occupe du bébé en faisant des activités adaptées à son âge et s'il fait beau, c'est promenade... A partir de 10 h, c'est activité cuisine avec l'enfant, comme ça, je prépare le repas du midi pour tout mon petit monde. A

12h, je récupère les "périscolaires", on se lave les mains avant de passer à table ! 12h45/13h : c'est activité libre (ballon dans le jardin, concours de dessin, kappla...), 13h45, j'accompagne les enfants à l'école, puis je mets à la sieste les 2 plus petits. 16h, on va rechercher les enfants à l'école, et on prend le goûter tous ensemble. En attendant l'arrivée des parents, je propose des jeux communs. Ma journée de travail se termine vers 18h..."

5/Allez-vous au Relais Assistantes Maternelles ?

- Dans le cadre des animations proposées 2 fois/mois avec les enfants non scolarisés ?

"Oui, avec grand plaisir !!! C'est très agréable de se retrouver entre assistantes maternelles agréées et l'animatrice du R.A.M. Les échanges sont enrichissants et cela permet d'avoir des idées de bricolage que l'on peut refaire à la maison avec les plus grands.

Mes activités préférées sont les bricolages, la psychomotricité... mais en fait, tout ce que le RAM nous propose est intéressant, d'ailleurs, je ne rate pas une séance !"

- Dans le cadre de l'information sur le statut d'assistante maternelle ?

"Oui, ponctuellement pour avoir des renseignements. J'aime avoir la possibilité de parler à une personne disponible qui peut nous renseigner et nous orienter. Pour rédiger les contrats de travail, c'est pas toujours évident, mais heureusement que le relais est là pour nous aider et nous soutenir. Je n'hésite pas à prendre rendez-vous avec les parents pour être sûre de bien les remplir."

6/Quels sont les côtés positifs de ce métier ?

"Tout d'abord, je suis à la maison, mais sans enfants, ce serait vraiment triste et grâce à ceux que je garde, la maison prend vie ! Et puis, j'adore les voir évoluer et grandir, en me disant que c'est un peu grâce à moi... c'est un très beau métier !"

7/Quels sont les côtés négatifs de ce métier ?

"Je déteste rompre un contrat avec un enfant. Souvent, les parents arrêtent le contrat lorsque l'enfant est scolarisé pour aller en périscolaire, et c'est très difficile car on s'attache, surtout que j'ai des enfants dès l'âge de 3 mois... Mais bon, on le sait, et ça fait partie des règles du métier."

8/Enfin, que diriez-vous, pour conclure, sur ce métier ?

"Beaucoup trop de gens ont des préjugés sur ce métier et on n'est pas toujours reconnues à notre juste valeur, mais je dirais à toutes celles qui hésitent à se lancer dans ce métier, d'y aller car il n'y a, au final, que de très beaux moments à venir. Travailler avec les enfants, c'est merveilleux !

Quant à ma relation avec les parents employeurs, il n'y a aucun souci. Il y a une écoute mutuelle et si il y a quoi que ce soit, on en discute et on trouve toujours une solution qui convient à tous !"

DIVERS

Le mois de l'EUROPE

La Région Alsace a organisé "le Mois de l'Europe" en mai/juin 2011, et notre Communauté de Communes s'est associée à l'opération avec le Centre d'Information sur les Institutions Européennes.

Des animations d'une durée de deux à trois heures ont ainsi pu être proposées aux écoles, et plus particulièrement aux classes de CMI et CM2, sur le thème de l'euro voyageur. Animation au cours de laquelle l'intervenant a abordé, selon un mode interactif, les symboles, l'histoire et la géographie de l'Union, ainsi que les drapeaux, les capitales, les traditions et les spécificités des 27 états membres. Un jeu est ensuite organisé sur ce thème avec remise de diplôme, document, etc.

Du côté des animations



Animations été 2011

La Communauté de Communes propose un séjour jeunes, quatre sorties communautaires (4 EN 1), les sorties voile, sans oublier sa collaboration avec l'association Anim'Été. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.pays-sierentz.fr

Séjour jeunes (14-17 ans) du 6 au 19 juillet

Ce séjour, organisé en partenariat avec la Ville de Saint-Louis, se déroulera à Embrun dans les Hautes Alpes. L'hébergement se fera sous tente au village vacances le Chadenas, sur un espace vert au bord du lac de Serre-Ponçon. Les repas seront pris au centre d'accueil, en pension complète. Au programme : rafting, canyoning, VTT, voile, sorties au plan d'eau, piscine, volley, basket, soirées dansantes... et PARAPENTE !!!

4 en 1 (13-17 ans) du 1^{er} au 4 août

Ce sont quatre journées avec les thématiques suivantes : montagne, eau, culture et loisirs.

Ces activités sont proposées aux jeunes âgés de 13 à 17 ans. Au programme : luge d'été et accrobranche, descente du Vieux Rhin en canoë, rencontre avec la brigade de prévention de Mulhouse et sortie au château du Hohlandsbourg, journée à Europa Park.

Reiningue (6-17 ans) du 8 au 12 août

Les sorties voile, organisées en partenariat avec l'association cercle de voile de Mulhouse et destinées aux enfants et jeunes âgés de 6 à 17 ans, se dérouleront à la Base nautique de Reiningue.

Au programme : initiation et perfectionnement à la voile sur différents supports : planche à voile, optimist, catamaran et dériveur.

Anim'Été

L'association Anim'Été du Pays de Sierentz, avec le concours de la Communauté de Communes, propose son programme d'activité 2011 qui se déroulera du lundi 4 juillet au vendredi 26 août. Parmi les activités, on retrouve les incontournables stages de poney, pêche, tir à l'arc, escalade, escrime, bricolage, pompier, judo... mais aussi des nouveautés !

Animations nature

Les Mercredis nature (8-12 ans)

La Communauté de Communes propose, en partenariat avec la Petite Camargue Alsacienne, un cycle de 4 mercredis nature sur le Site Intercommunal d'Education à l'Environnement, situé à Koetzingue en 2011.

De 9h00 à 11h30 pour les 5-7 ans et de 14h00 à 17h30 pour les 8-12 ans.

• Mercredi 28 Septembre

Stop aux plantes envahissantes : aider la nature à reprendre son territoire en arrachant les plantes qui l'étouffent.

• Mercredi 19 Octobre

Où vont passer toutes les feuilles qui tombent : la vie d'un arbre et du sous-sol.

• Mercredi 16 Novembre

Un as de la météo : quel est donc ce nuage, crée un arc-en-ciel, faire apparaître un éclair.

• Mercredi 14 Décembre

Eiseria feotidea : une drôle de bête qui nous rend bien des services.

Une participation de 15 € est demandée aux familles par cycle.

Les sorties familiales

Des champignons partout : dimanche 30 octobre de 9h30 à 12h00 (RDV sur le parking en face de la mairie de Schlierbach) Découvrez les nombreux champignons de la forêt et leur rôle indispensable dans l'écosystème forestier.

4 en 1 : descente du Vieux-Rhin



Contact :
Christophe Delaborde
03 89 28 59 16
c.delaborde.animation@orange.fr



Sorties voile à Reiningue



Parapente à Embrun

Les cours de taille d'arbres

Un cycle de cours de taille pour arboriculteurs amateurs est programmé avec la Fédération des Producteurs de Fruits du Haut-Rhin pour l'automne 2011. Cette session, composée de 3 cours théoriques et 3 cours pratiques, se déroulera aux dates suivantes :

- cours théoriques : 28/10, 18/11, 9/12
- cours pratiques : 29/10, 19/11, 10/12.

Une participation de 10 € sera demandée au stagiaire, lieu à définir.



Bilan des loisirs neige

La Communauté de Communes a proposé, en partenariat avec l'association Les Francas, des sorties au Markstein, avec retour tous les soirs et un séjour avec hébergement à Innsbruck et aux Sybelles. Pas moins de 144 enfants et ados ont dévalé les pentes du Markstein, alors qu'un total de 36 skieurs et surfeurs en herbe ont bénéficié des pentes alpines d'Innsbruck et des Sybelles.

Enfin, la nouveauté "Les samedis des neiges" a regroupé 21 enfants et jeunes sur les pistes du Markstein durant deux samedis de février.



BAFA

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz poursuit, dans le cadre de ses compétences, son programme de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude à la Formation d'Animateur) afin de constituer une équipe d'animateurs titulaires sur son territoire. Cette volonté se traduit par l'organisation d'une session de formation générale sur son territoire tous les deux ans. Le prochain stage devrait se dérouler pendant les vacances scolaires d'octobre. Dates et informations paraîtront prochainement sur le site de la ComCom www.pays-sierentz.fr



Assainissement / eau potable

Ensemble préservons notre qualité de vie par la bonne gestion des ressources naturelles

En rejetant plus de 150 litres d'eaux usées par jour, chacun d'entre nous produit 2 litres de boues. Le devenir de ces boues nous concerne tous et nous sommes responsables de leur qualité.

Quelques gestes simples au quotidien :

- Economiser l'eau quand on lave la voiture et ne la laver que quand c'est nécessaire.
- Ne jeter ni lingettes, ni aucun autre objet dans les toilettes. Cela nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.
- Fermer le robinet quand on se brosse les dents.
- Bien doser la lessive.
- Ne verser ni huile de friture, ni produits dangereux dans l'évier. Ne pas jeter les huiles de vidanges dans les égouts.
- Préférer la douche au bain.

Permanence CAUE

Construction/Réhabilitation

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tient une permanence tous les **2^e et 4^e mercredis du mois de 9h00 à 12h00**, dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz, **uniquement sur rendez-vous au 03 89 28 54 28.**

Accès aux locaux :
bâtiment jaune sis au 55 rue Rogg Haas à Sierentz, accès par la rue du Tafelweg.

Site Internet : **www.caue68.com**

Du côté des COMMUNES

Steinbrunn-le-Bas / Steinbrunn-le-Haut

Création d'un périscolaire

Les deux communes ont décidé de coopérer ensemble une fois de plus. En effet, après la création d'un syndicat commun pour les écoles élémentaire et maternelle, il s'agit maintenant de la création d'un périscolaire.

Projet longuement attendu par les habitants de ces deux villages et des environs, il verra enfin le jour dès la rentrée scolaire prochaine, soit à partir de septembre 2011.

Cet accueil sera tantôt "périscolaire" pour les jours où il y aura classe et tantôt "de loisirs" pour le mercredi et les vacances scolaires.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Mairie de Steinbrunn-le-Bas au 03 89 81 30 11 ou la Mairie de Steinbrunn-le-Haut au 03 89 81 30 15.

Exposition des Artistes Amateurs de Sierentz

Avis aux artistes amateurs !

La Commune donne l'occasion, aux artistes amateurs du Pays de Sierentz, de présenter leurs œuvres dans le cadre d'une exposition qui aura lieu les 24 et 25 septembre 2011, à la salle "LAGORA" (14 rue des Romains).

Inscriptions en mairie de Sierentz.

Les numéros utiles

Au 57 rue Rogg Haas à Sierentz :

Communauté de Communes Standard : 03 89 28 54 28

Relais Assistantes Maternelles
03 89 28 59 14

Crèche "Les Lucioles"
03 89 83 12 97

Le Syndicat d'Initiative

03 89 28 59 17
tourisme@pays-de-sierentz.com

Permanence Maison de l'Emploi
03 89 28 54 28

Au 55 rue Rogg Haas à Sierentz :

L'Association des Professionnels de Santé : 03 89 81 65 45

Le Réseau d'Aide Spécialisée à l'Enfance en Difficulté (RASED)
03 89 81 30 41

Permanence du Conseil d'Aménagement d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
03 89 28 54 28

A Landser :
Crèche "Les 3 Cygnes"
03 89 26 86 94

Restez informés en ligne !

Sur **www.pays-sierentz.fr** vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les actions et compétences de la Communauté de Communes avec des liens sur chacune des communes membres
cc.pays-de-sierentz@wanadoo.fr